

Ville de Port-de-Bouc

Conseil Municipal du 20 décembre 2018

La séance du Conseil Municipal de la Mairie de Port de Bouc est ouverte dans les formes réglementaires à 18 heures 10, sous la présidence de Madame Patricia FERNANDEZ-PEDINIELLI, Maire de Port de Bouc.

Madame le Maire procède à l'appel nominal.

21 présents : FERNANDEZ-PÉDINIELLI Patricia, SANTORU-JOLY Evelyne, DEPAGNE Marc, CERBONI Rosalba, BELSOLA Laurent, GIOVANELLI Béatrice, GUIRAMAND Patrick, MALARET Monique, PHILIPPE Louis, SIRAT Boulenouar, GIORGETTI René, SANTIAGO Michel, NOUGUE Alain, TORRES Christian, GALLINA Martine, DOMINI Chérifa, MULLER Martine, TALBI Mehdi, MICHEL Christiane, PINET Gérald, PEPE Virginie.

7 Absents avec procuration : CHAPELLE Patrice, LADJAL Mériem, DI CESARE Stéphanie, SAADAoui Amar, DINI Manon, NGUYEN Jean-Louis, LOUDIYI Fatima.

3 absents excusés : REBBADJ Saler, TETIENNE-CASANO Corinne, DIDERO Stéphane.

2 absents : BERNEX Claude, GIANNANTONI Jean-Christophe.

Le quorum est atteint, la séance du Conseil Municipal est ouverte.

-*-*-*-*-*-*-*

Mme le Maire.- Avant de procéder à l'ouverture officielle de la séance du Conseil Municipal, en l'honneur de ces hommes et de ces femmes qui sont tombés malheureusement soit à cause d'actes de terrorisme ou dans la lutte qu'ils mènent pour faire reconnaître leurs droits et leurs doléances avec les gilets jaunes, je vous demande que nous observions une minute de recueillement, et que cela nous permette de réfléchir à l'avenir de notre pays.

(Minute de silence)

Je vous remercie.

De façon différente, nous avons un jeune Port de Boucain qui, encore une fois, a été victime d'un accident de la circulation. La famille est endeuillée, vous vous en doutez, les amis, les jeunes, les collègues, le sont tout autant. C'est une situation dramatique que malheureusement beaucoup de familles vivent, et de plus en plus ; ce n'est malheureusement pas la première fois que Port de Bouc est endeuillée de cette façon-là.

Malgré l'absence de la famille qui est partie dès ce matin pour rapatrier le corps en Algérie, tel était le désir de la

maman, et ils ne rentreront que jeudi prochain, les jeunes souhaitent avoir un moment de recueillement digne ; la famille souhaite qu'il y ait des prises de parole, et notamment de la municipalité, qui rappellent la dangerosité de la route et la nécessité d'être toujours vigilant, parce que là c'était une route en ligne droite.

Nous avons une pensée émue pour ce jeune qui nous a quittés à l'aube de sa vie, et également pour tous ceux qui restent, notamment sa maman, ses frères et sœurs, sa famille, qui vivent cela cruellement.

Merci.

Madame le Maire désigne comme **secrétaire de séance Monsieur Louis Philippe**, qui accepte de prendre cette responsabilité.

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 27 novembre 2018

Mme le Maire.- Avez-vous des remarques à formuler ?
(Aucune remarque n'est formulée)

Qui est pour adopter le compte rendu ? La majorité.

Qui s'abstient ? Monsieur Pinet, Madame Pèpe, Madame Michel, sans explication de vote.

Je vous remercie.

Le compte rendu du Conseil Municipal du 27 novembre 2018 est adopté par la majorité - Abstention de Monsieur Pinet, Madame Michel, Madame Pèpe

1/ TARIFS PUBLICS LOCAUX 2019

Rapporteur : Monsieur René GIORGETTI (*Lecture du rapport*)

Ce point a été examiné par la Commission des Finances.

Mme le Maire.- Il s'agit de suivre l'inflation à l'arrondi.

Y a-t-il des remarques particulières ? (*Aucune demande n'est formulée*)

Qui est pour ? La majorité + Monsieur Pinet.

Qui s'abstient ? Madame Pèpe, Madame Michel.

Je vous remercie.

Le rapport n°1 est adopté par la majorité + Monsieur Pinet - Abstention de Madame Pèpe et Madame Michel

Mme le Maire.- La Commission des Finances s'est tenue simplement avec la majorité, absence de Monsieur Didero, donc si vous avez besoin de renseignements n'hésitez pas.

2/ AUTORISATION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET 2019 (BUDGET PRINCIPAL, BUDGETS DES BAUX COMMERCIAUX ET CAMPINGS)

Rapporteur : Monsieur Christian TORRES (*Lecture du rapport*)

Ce point a été examiné par la Commission des Finances.

Mme le Maire.- Vous savez qu'étant donné que nous allons voter le budget au mois de mars nous avons la possibilité d'ouvrir cette ligne pour le quart des dépenses que nous avons effectuées l'année dernière pour ne pas avoir de discontinuité. Bien évidemment on rattrapera tout cela au BP 2019.

Y a-t-il des demandes de précision ou d'intervention ?

(*Aucune demande n'est formulée*)

Qui est pour ? La majorité + Monsieur Pinet.

Qui s'abstient ? Madame Pèpe, Madame Michel.

Je vous remercie.

Le rapport n°2 est adopté par la majorité + Monsieur Pinet - Abstention de Madame Pèpe et Madame Michel

3/ ACOMPTES SUR SUBVENTIONS 2019

Rapporteur : Monsieur Laurent BELSOLA (*Lecture du rapport*)

Mme le Maire.- Y a-t-il des demandes de précision ou d'intervention ?

Mme PEPE.- Si vous me le permettez, Madame le Maire, juste une petite digression sur cette délibération par rapport au rugby club parce que j'ai été très choquée par le comportement de Monsieur Charroux lors de son dernier Conseil Municipal ; je trouve inacceptable que l'intérêt politique passe avant l'intérêt sportif. Comment peut-on refuser une avance de subvention, voire même l'annulation d'une subvention pour un club historique pour notre ville qui est le rugby club de Port de Bouc ? Les raisons évoquées sont pour moi inacceptables, dire que le bureau n'est composé que de Port de Boucains... si les Martégaux ne se présentent pas et ne participent pas au conseil d'administration, on ne peut pas avoir non plus de Martégaux au conseil d'administration ni au bureau.

Je sais que l'ex présidente était une proche de Monsieur Charroux, c'est peut-être parce qu'elle s'est blessée qu'elle n'a pas été réélue, mais c'est aussi la démocratie qui fait que chacun peut voter pour son président. Mais comment peut-on en toute bonne intelligence mettre à mal un tel club dont je tiens à rappeler que vous n'avez pas tari d'éloges lors

de votre discours pour la soirée des partenaires, vous avez fait un très beau discours pour ce club, je tenais à le rappeler.

Enfin j'espère, Madame le Maire, que ces trente ans d'entente ne finissent pas en divorce.

J'aimerais avoir votre avis sur ce chantage, parce que j'ai un peu l'impression que ça fait un vrai chantage -Monsieur Charroux est quand même votre allié politique-, surtout sur cette phrase, c'est-à-dire que Monsieur Charroux n'exclut pas que Martigues refonde son propre club. J'aimerais avoir votre avis parce que ce club nous est cher, il nous concerne aussi, et cette subvention à hauteur de 160 000.00 euros de mémoire serait un manque à gagner et c'est un peu exagéré. J'aimerais avoir votre sentiment, s'il vous plait, même si ce n'est pas la question du jour.

Mme le Maire.- J'accepte, puisque nous sommes en démocratie on peut ouvrir rapidement le débat. L'adjoint aux sports souhaiterait dire un mot, vous le permettez ?

Mme PEPE.- Oui.

M. BELSOLA.- Pour replacer le contexte, il y a eu une assemblée générale qui a été un peu houleuse et difficile, et comme pour tout club, quand ça se produit on demande aux dirigeants de venir nous voir en amont pour essayer de discuter et d'arranger les situations. Donc il y a eu une réunion du conseil d'administration et c'est ce qui s'est passé.

Je pense que les choses sont en train de rentrer dans l'ordre, on a pu discuter un peu avec tout le monde, c'est le but, pour que le rugby puisse être pratiqué normalement sur nos deux communes. Donc nous sommes plutôt dans une démarche d'aide et d'entraide pour que tout se passe bien entre nous. Mais parfois il se peut que ça se passe plus difficilement et on peut en arriver là, mais là il n'y a rien de particulier.

Mme le Maire.- Vous m'interrogez, je n'ai pas grand-chose à ajouter. J'apprécie beaucoup nos amis de la presse qui aiment bien faire du buzz, je ne pense pas que le Conseil Municipal de Martigues n'ait tourné qu'autour de ces questions, mais après vous savez que certains aiment bien monter les choses en épingle.

J'ai bien aimé le titre sur Libération « les maires les premiers de corvée » au lieu de « premiers de cordée ». C'est un journal que je lis aussi parfois et cela m'a bien plu.

Des désaccords peuvent parfois apparaître dans la gestion, mais en hommes et femmes de dialogue que nous sommes il n'y a pas plus de sujet que cela ; il y a eu des changements, il y aura des accompagnements comme dans toute vie municipale, mais n'ayez pas peur, le rugby club va très bien se porter pour sa saison. D'ailleurs, comme vient de le dire l'adjoint aux sports, Monsieur Charroux a reçu l'équipe dirigeante du rugby avec tous les membres de Martigues qui en font partie, rassurez-vous, tout va aller très bien. Parfois, et c'est la démocratie, certains peuvent avoir des avis qu'ils expriment. L'essentiel pour nous c'est que tout se passe bien pour le rugby, et c'est le cas, donc il n'y a pas de sujet particulier.

Par contre, cette année les demandes d'acomptes aux subventions n'ont pas été données en temps et en heure de la part de plusieurs clubs, donc on les passera en janvier. Certaines demandes sont arrivées comme le foot, le rugby, là on passe le Hand et le Futsall, je pense qu'il y en aura encore quelques-unes. C'est une année un peu compliquée. Nous avons ouvert notre séance en l'honneur de tous ceux qui mènent la lutte en ce moment, tout est bousculé, il n'en demeure pas moins que nous tenons la barre. Ne vous inquiétez pas, tout va bien.

Qui est pour ? L'unanimité, je vous en remercie.

Le rapport n°3 est adopté à l'unanimité

4 / DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES BOUCHES
DU RHONE POUR LE FONCTIONNEMENT DES ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL DE
JEUNES ENFANTS (EAJE)

Rapporteur : Madame Evelyne SANTORU-JOLY (*Lecture du rapport*)

Mme le Maire.- Y a-t-il des demandes de précision ?
(*Aucune demande n'est formulée*)

On continue notre dossier.

Qui est pour ? L'unanimité, je vous en remercie.

Le rapport n°4 est adopté à l'unanimité

5/ CONTRAT ENFANCE JEUNESSE : SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES -
CENTRE SOCIAL TICHADOU ET AJES

Rapporteur : Madame Monique MALARET (*Lecture du rapport*)

Mme le Maire.- Nous en avons parlé la dernière fois, l'idée est de pouvoir continuer de former un maximum de jeunes chez nous.

Qui est pour ? L'unanimité, je vous en remercie.

La rapport n°5 est adopté à l'unanimité

6/ RAPPORT 2017 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE
PREVENTION ET DE GESTION DES DECHETS MENAGERS DE LA METROPOLE
AIX MARSEILLE PROVENCE

Rapporteur : Monsieur Marc DEPAGNE (*Lecture du rapport*)

Mme le Maire.- Y a-t-il des remarques sur ce rapport ?

Mme PEPE.- En lisant le rapport on voit qu'il y a un prix moyen qui n'est pas forcément celui que paie tout le monde, je crois que c'est un prix moyen de 180.00 euros, certains paient 220.00 euros, donc ça reste un prix moyen, même si j'aurais préféré une redevance qu'une taxe...

Mme le Maire.- Nous en avons déjà débattu. C'est la Métropole, on avait un taux zéro.

Mme PEPE.- Il aurait peut-être mieux valu une redevance qu'une taxe parce que qu'on soit deux ou cinq on paie pareil.

Mme le Maire.- Qui est pour adopter le rapport ? L'unanimité, je vous remercie.

Le rapport n°6 est adopté à l'unanimité

**7/ RECONSTRUCTION DU COLLEGE PAUL ELUARD : CESSION DES PARCELLES
AU CONSEIL DEPARTEMENTAL POUR LA RECONSTRUCTION DU COLLEGE**

Rapporteur : Madame Evelyne SANTORU-JOLY (*Lecture du rapport*)

Ceci va permettre de poursuivre tout le travail qu'il faut, et administratif et le concours d'architectes ou autres, pour pouvoir construire ce collège. On continue à se battre contre la fusion Métropole/Département, même si la compétence passe ailleurs il y aura la continuité.

Mme le Maire.- Le projet est bien sur les rails.

M. SIRAT.- Je souhaiterais qu'Evelyne nous donne le nom du plan en question, je crois que c'est le plan Charlemagne, parce qu'il faudrait qu'on arrête d'entendre tout et n'importe quoi sur le terrain et que ça n'évolue pas dans les dérives. En tant que membre de la culture et de la paix j'aimerais qu'on se remette sur les bons rails. Merci.

Mme SANTORU-JOLY.- Il est évident qu'on préférerait qu'il n'y ait pas de faux bruits ni des histoires qui soient montées de toute pièce. Effectivement, dans le plan Charlemagne, notre projet de collège était inscrit depuis 2013, nous avons déjà désigné un certain terrain, ensuite nous avons dû changer de terrain suite à des discussions que nous avons eues avec les habitants, et cela prend un certain temps. Notre terrain avait déjà été agréé et nous avons reçu un agrément favorable. Maintenant il est agréé et il rentre dans le cadre du plan Charlemagne, et en 2021 les travaux pourront commencer. Initialement c'était à la rentrée 2019.

Mme le Maire.- Malheureusement il y a ce que l'on désire et comment on a envie d'être élu, c'est-à-dire dans une culture de paix et dans la promotion de la démocratie, c'est-à-dire la possibilité de pouvoir débattre sur de véritables arguments. Mais à l'approche de toute campagne municipale la tradition républicaine est malheureusement perdue au profit de, et tous les coups bas sont bons pour essayer de gagner ou de faire tomber.

A partir d'aujourd'hui et dès que nous le pourrons nous rétablirons les vérités. Mais je fais confiance à la population pour essayer, elle aussi, de démêler le vrai du faux.

Je vous remercie d'avoir donné ces prévisions, c'est une obligation démocratique et c'était une envie que nous avons de débattre des véritables sujets.

Sommes-nous d'accord pour céder le terrain en toute propriété au Conseil Départemental ?

Qui est pour ? L'unanimité, je vous en remercie.

Le rapport n°7 est adopté à l'unanimité

8/ CONCESSION DE SERVICE PUBLIC POUR L'ENLEVEMENT, LA MISE EN FOURRIERE ET LE GARDIENNAGE DES VEHICULES EN STATIONNEMENT GENANT

Rapporteur : Madame Chérifa DOMINI (*Lecture du rapport*)

Mme le Maire.- Vous avez pris connaissance du rapport qui vous a été donné dans le dossier.

Y a-t-il des demandes d'intervention ou des questions ?
(Aucune demande n'est formulée)

Qui est pour ? L'unanimité, je vous en remercie.

Le rapport n°8 est adopté à l'unanimité

9/ CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC MARITIME AVEC L'ENTREPRISE EIRL ERIC MAINTENANCE - PROVENCE MARINE INDUSTRIE

Rapporteur : Monsieur Christian TORRES (*Lecture du rapport*)

Mme le Maire.- Heureusement que nous avons en gestion les terrains du port de Marseille et que nous travaillons.

Mais je crois que l'on peut faire une petite digression nous aussi, vous avez encore travaillé cet après-midi me semble-t-il ?

M. TORRES.- C'est une bonne nouvelle surtout pour la zone. Je ne vais pas nommer l'entreprise parce qu'elle est aussi commerçante et elle a ses habitudes, je ne veux pas masquer cette entreprise ; elle a racheté un terrain dans la zone qui n'étaient pas spécialement à la vente, qui fait 9 000 m², donc ils vont se rapprocher de cet endroit en éliminant la société qui est basée à la Mède, ils garderaient une société à Salon de

Provence et une à Fos. L'intérêt c'est que c'est quand même 160 emplois sur la zone, et ils recherchent 15 emplois supplémentaires de suite. Donc merci à eux d'avoir choisi Port de Bouc, cela fait deux ans qu'ils cherchaient, et nous sommes très contents.

Mme le Maire.- Je trouve aussi que l'on devient de plus en plus attractifs. C'est très bien, bravo.

Y a-t-il des demandes de précision supplémentaires ?
(Aucune demande n'est formulée)

Qui est pour ? L'unanimité, je vous en remercie.

Le rapport n°9 est adopté à l'unanimité

**10/ CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICE « AIDE A L'ARCHIVAGE »
ENTRE LA COMMUNE DE PORT DE BOUC ET LE CENTRE DE GESTION DES
BOUCHES DU RHONE**

Rapporteur : Madame Martine GALLINA (Lecture du rapport)

Mme le Maire.- C'est comme chaque année, il n'y a rien de plus.

Qui est pour ? L'unanimité, je vous en remercie.

Le rapport n°10 est adopté à l'unanimité

11/ AVENANT N°1 CONVENTION AVEC LA SARL AQUAFORM

Rapporteur : Madame Monique MALARET (Lecture du rapport)

Mme le Maire.- On continue.

Y a-t-il des demandes d'intervention ? (Aucune demande n'est formulée)

C'est un beau projet, nous ne pouvons pas construire de piscine et avoir le niveau budgétaire suffisant pour en avoir une à Port de Bouc, mais nous avons trouvé la solution pour que les enfants puissent apprendre à nager comme les autres enfants. Cela nous coûte mais pas autant qu'une piscine.

Qui est pour ? L'unanimité, je vous en remercie.

Le rapport n°11 est adopté à l'unanimité

12/ ORGANISATION DU SALON D'ART CONTEMPORAIN HYBRID'ART 2019

Rapporteur : Madame Martine MULLER (*Lecture du rapport*)

Le Salon se tiendra du 25 mai au 7 juin 2019 à l'espace Gagarine.

Mme le Maire. - On commence à être bien renommés.

Y a-t-il des demandes d'intervention ? (*Aucune demande n'est formulée*)

Qui est pour ? La majorité + Monsieur Pinet.

Qui s'abstient ? Madame Pèpe et Madame Michel.

Je vous en remercie.

Le rapport n°12 est adopté à la majorité + Monsieur Pinet - Abstention de Madame Pèpe et de Madame Michel

13/ RÉMUNERATION DES AGENTS RECENSEURS : RECENSEMENT DE LA POPULATION - ANNÉE 2019

Rapporteur : Monsieur Michel SANTIAGO (*Lecture du rapport*)

Mme le Maire.- C'est important de savoir de combien la population augmente.

Y a-t-il des remarques ? (*Aucune demande n'est formulée*)

Qui est pour ? L'unanimité.

Je vous remercie.

Le rapport n°13 est adopté à l'unanimité

14/ CESSION PAR LA COMMUNE DE TERRAINS COMMUNAUX SIS LES BERGES DU CANAL

Rapporteur : Madame Béatrice GIOVANELLI (*Lecture du rapport*)

Je voudrais dire que ce travail continue. Cette semaine j'ai rencontré quelques riverains qui ont acquis le foncier qu'ils occupent et qui sont très contents. J'ai un message de leur part qui est que vous répondez toujours favorablement à leurs préoccupations, Madame le Maire, et ils vous en remercient.

Mme le Maire.- Je les en remercie. C'était un engagement pris depuis Monsieur René Rieubon et Monsieur Vaxès. Je continue à ne pas comprendre ceux qui s'obstinent car une municipalité ne peut pas faire de plus-value, cela n'existe pas. Donc je remercie les riverains qui sont enfin soulagés, ils sont propriétaires de leur maison, ce qui n'est pas le cas tant qu'on n'a pas acheté le terrain car en France on est propriétaire d'un terrain et pas des murs, c'est comme cela.

Est-on d'accord pour qu'ils achètent ?

Qui est pour ? L'unanimité, je vous en remercie pour eux.

Le rapport n°14 est adopté à l'unanimité

Mme le Maire.- Ce n'est pas la fin de cette séance, si vous le voulez bien je vais vous demander la permission d'ajouter le point supplémentaire que vous avez sur votre bureau.

**POINT SUPPLEMENTAIRE : AJUSTEMENT DE LA DECISION MODIFICATIVE
N°1 DU BUDGET PRINCIPAL**

Rapporteur : Madame le Maire

Je vous présente ce point supplémentaire et vous me direz si vous êtes d'accord pour l'ajouter (*Lecture du rapport*)

C'est une demande d'écriture de la trésorière.

Qui est **pour rajouter** ce point à l'ordre du jour ?

L'unanimité, je vous remercie.

Donc je rajoute ce point à l'ordre du jour.

Ce point ayant été exposé Y a-t-il des demandes de précision ou d'intervention ? (*Aucune demande n'est formulée*)

Qui est pour ajuster la DM n°1 du Budget Principal selon la demande de la trésorière ? **L'unanimité**, je vous en remercie.

Le point supplémentaire est adopté à l'unanimité

15/ MOTION SUR LE DROIT AU LOGEMENT

Mme le Maire.- Cette motion n'a pas été ajoutée à l'envoi des documents nécessaires à la préparation du Conseil

Municipal, la raison en est la demande de rendez-vous du personnel de l'AFPA à Istres que j'ai reçu lundi ou mardi. Je propose que Martine Gallina vous fasse la lecture de la motion qui est sur votre table, nous verrons ensemble si nous l'adoptons dès maintenant ou pas. La motion nous a été présentée par le personnel qui est venu en rendez-vous, ce n'est pas une rédaction de la Mairie.

Rapporteur : Madame Martine GALLINA (*Lecture de la motion*)

Motion de soutien au maintien du centre de formation professionnelle pour adultes sur le territoire d'Istres

« L'AFPA est présente sur le territoire d'Istres depuis plus de 40 ans. Durant toutes ces années, elle a permis de former plus de 1500 stagiaires par an et d'accompagner vers l'emploi des actifs qui avaient perdu confiance, des jeunes adultes sortis de l'école sans qualification, des salariés d'entreprise et des militaires en reconversion, répondant ainsi aux besoins de main d'œuvre des entreprises et à ses missions de service public.

Les formations dont certaines sont uniques en région sont sanctionnées par des diplômes de niveau V à III (équivalence CAP/BEP jusqu'au BTS) et recouvrent les secteurs de l'industrie, de l'hôtellerie/restauration et du tertiaire. Elles répondent donc parfaitement aux besoins du territoire qui possède la première zone industrielle de la Région Provence Alpes Côte d'Azur, accueille des touristes tout au long de l'année, tout en continuant à fournir des services aux entreprises et à ses concitoyens.

Solidement attaché à sa mission de formation, le centre d'Istres répond régulièrement à des besoins spécifiques dictés par l'évolution des métiers sur le territoire. Ainsi, des formations de calorifugeurs, de peintres industriels et monteurs en équipement, de techniciens fibre ont été mises en place ; une formation de menuisier en décors de cinéma a même été créée pour répondre aux besoins des nouvelles séries de télévision devenues pérennes qui se tournent dans la région.

Fermer ce centre reviendrait à amputer le territoire d'un partenaire vital à la montée et au maintien en compétence des actifs, les obligeant à se déplacer à Marseille ou à Avignon pour retrouver les mêmes prestations. Par ailleurs, le gouvernement a désigné notre territoire comme étant prioritaire sur les formations industrielles et a déjà envisagé un budget. Nous devons œuvrer pour que la mise en œuvre de ce projet implique le centre AFPA d'Istres, entre autres.

Enfin, dans un souci de renforcement du maillage territorial en matière de formation continue et pour permettre à la population de bénéficier de formations de qualité, la municipalité de Port de Bouc développe également un projet de campus de la formation dans le cadre du NPNRU, dans lequel, notamment, un guichet unique améliorera les parcours et les offres, en incluant entre autres l'AFPA.

C'est pourquoi, nous, Conseil Municipal, représentant de la République, adoptons une motion de soutien au maintien du centre de formation professionnelle pour adulte sur ce territoire »

Mme le Maire.- Vous avez compris que le dernier paragraphe a été rajouté par la municipalité mais avec l'accord des personnes qui sont venues nous voir. Ils sont en train de faire le tour de tous les élus du territoire autour de l'AFPA pour obtenir un soutien le plus rapide possible de façon à

montrer que ce centre de formation est territorialisé et répond à un besoin. Donc pour chacun des élus ils demandent véritablement d'agrémenter la motion de la pertinence de l'AFPA pour la démarche territoriale de la commune.

Y a-t-il des demandes d'intervention sur le sujet avant que nous décidions de la mettre ou pas au vote ? (*Aucune demande n'est formulée*)

Est-ce que vous êtes d'accord pour que nous procédions au vote sur la motion ?

Qui est **pour introduire la motion** à l'ordre du jour de ce soir ? **L'unanimité**, je vous en remercie.

C'est l'occasion pour nous de montrer que le Conseil Municipal de Port de Bouc est très réactif par rapport à l'actualité.

Y a-t-il des demandes d'intervention au sujet de cette motion ?

M. GIORGETTI.- C'est un énorme gâchis parce que les Ports de Boucains ont fréquenté et fréquentent ce centre AFPA, ce sont des formations qualifiantes qui sont données sur ce site-là. Ça commence à faire beaucoup, on sait qu'il y a une section à Mongrand où il y a des formations initiales sur la question de la gestion qui disparaît, je rencontre beaucoup de parents qui me disent que leur enfant est sur la touche parce que parcours Sup ne leur a pas donné satisfaction et n'a pas fait de propositions avec le BAC. Je trouve qu'il y a du déchet, c'est incroyable ces réformes qui ont été faites à mille à l'heure et qui laissent les gens sur le côté, et la formation professionnelle en fait partie. C'est dommage parce que ce n'est pas le seul centre AFPA qui va être fermé, il y en a sept en PACA, c'est un gâchis énorme parce que c'étaient vraiment des

formations qualifiantes de bon niveau, et ça répondait aux besoins du tissu industriel, c'est catastrophique.

Donc je soutiens la proposition. Et bien sûr que c'est la question de l'emploi pour eux aussi, je ne sais pas combien ça représente d'emplois sur Istres mais ça doit être important.

Mme le Maire.- Oui, entre les professeurs, les formateurs, la restauration, ceux qui s'occupent des endroits où ils sont hébergés...

M. GIORGETTI.- Une petite parenthèse, la candidate aux législatives travaille elle-même à l'AFPA.

Mme le Maire.- Eh oui.

Cette motion qui a été soumise par l'intersyndicale est soumise à votre approbation.

M. PINET.- Je voudrais juste faire enlever la faute d'orthographe qui figure au troisième paragraphe « ... Ont été mises en place ».

Mme le Maire.- Il est possible de l'écrire comme cela puisque dans la nouvelle orthographe c'est le mot le plus près qui s'accorde. On le corrige à la Port de Boucaine, à l'ancienne : « ... des formations de calorifugeurs... ont été mises en place ». On leur dira.

Avec la correction de cette faute d'orthographe, qui est pour adopter cette motion ? L'unanimité, je vous en remercie.

La motion est adoptée à l'unanimité

Mme le Maire.- L'ordre du jour du Conseil Municipal est maintenant épuisé, il y a quelques informations et des questions diverses.

En termes de questions diverses, nous n'avons pas eu le temps de se voir avant le Conseil. Vous faites toujours partie du même groupe ?

Mme PEPE.- Oui.

Mme le Maire.- D'accord, parce que parfois je ne comprends pas trop.

Mme PEPE.- Normalement c'est une question par groupe et pas une question par personne ?

Mme le Maire.- Non, vous avez droit à trois questions par groupe et à une question par personne non inscrite. Là il est écrit « oser pour réussir 2020 » et « les Républicains ».

En fait vous vous arrangez pour essayer d'avoir des questions supplémentaires... vous êtes bien coquines ! Je me tenais au courant de votre position parce que j'ai l'impression que c'est un peu...

Mme PEPE.- Nous sommes mariées à la vie à la mort..

Mme MICHEL.- Je ne suis plus aux Républicains.

Mme le Maire.- J'avais bien deviné quelque chose. Mais vous faites partie du même groupe ?

Mme PEPE.- Oui.

Mme le Maire.- Au dernier Conseil Municipal il y avait la demande de Monsieur Bernex de statuer sur un sujet qui est la représentation de l'opposition dans la Commission des Finances. Depuis je me suis renseignée mais étant donné le nombre d'absent de l'opposition, on remet cela au prochain Conseil Municipal.

C'est la dernière fois, je vous en mets quatre pour le prix de trois !

Mme PEPE.- C'est une question avec trois points. Merci de votre clémence, Madame le Maire.

« Madame le Maire,

La semaine dernière j'ai rencontré des riverains des rue République, Nationale et Jean Bart, qui ont rencontré certaines difficultés à se faire entendre auprès de vos services.

Ils m'ont interpellée sur 3 points :

- Premier point :

La sécurisation de la rue de la République et Nationale où les voitures roulent à très forte allure, et ils ont peur qu'un jour un enfant se fasse renverser. Ils demandent s'il est possible de mettre des ralentisseurs.

Je précise que c'est au niveau du rond-point, du 26 bis jusqu'au 40 République là où en 1988 un enfant a déjà été renversé.

- Deuxième point :

Le manque d'entretien des arbres de la rue de la République, c'est-à-dire leur élagage, engendre quelques problèmes. Le non ramassage des feuilles bouche les égouts, ce qui provoque des refoulements d'eau dans leurs toilettes, mais aussi les oblige à nettoyer leur gouttières plusieurs fois par ans car les branches sont trop hautes et les feuilles tombent directement dans leurs gouttières.

- Troisième point :

Le bar en face de la rue Jean Bart reste ouvert à pas d'heure, les voitures gênent la circulation et le bruit

occasionné par cette ouverture tardive trouble la tranquillité des riverains.

Madame le Maire, quelles réponses pouvez-vous leur donner, et surtout quelles sont vos solutions pour que ces riverains retrouvent une vie tranquille ».

Merci.

Mme le Maire.- Je vous remercie de dire que j'ai de la clémence parce que ce ne sont pas des questions de Conseil Municipal, ce sont des questions que l'on pose dans la gestion courante. Nous en avons déjà parlé. Donc je suis doublement clément ce soir.

Mme PEPE.- Je leur ai dit que je ne savais pas si vous accepteriez qu'on en parle en Conseil Municipal.

Mme le Maire.- Cela dit, pour vous montrer à quel point la transparence est de mise du côté de la majorité, et surtout pour montrer notre bonne volonté, j'apporterai des réponses plus larges à travers la question que Madame Michel nous posera tout à l'heure.

Concernant la question des voitures qui roulent très vite, j'entends qu'on imagine qu'un ralentisseur puisse être l'arme fatale pour calmer la vitesse, c'est la raison pour laquelle il y en a deux par exemple sur l'avenue de la République, et un ralentisseur large modèle à l'époque où on a fait toute la réhabilitation au pied de la tour de la Lègue, à l'angle de la rue du Môle ; donc il y a déjà deux coussins berlinois sur l'avenue de la République ; cela reviendrait à dire qu'un troisième coussin berlinois entre le 26 bis et le 40 réglerait toute la situation. Le problème c'est que selon où on met les coussins berlinois... coussins berlinois parce que nous

avons moins d'argent et qu'on essaie quand même d'œuvrer sur la chaussée de façon à montrer qu'il faut ralentir.

C'est une grande question que nous ne cessons de poser parce que là où il y a un ralentisseur il y a effectivement obligation de ralentir, peut-être pas pour les deux roues malheureusement qui sont mal intentionnés, mais en tout cas pour les quatre roues si ils n'imaginent pas de contourner les obstacles comme ça peut se faire ailleurs sur d'autres voies que je ne citerai pas mais comme on a vu faire ; dès que l'on met quelque chose sur la route pour rappeler à la personne qui est contrevenante qu'elle a passé le code de la route qui lui a appris comment rouler, qu'ensuite elle a passé le permis de conduire qui lui dit qu'elle a tout compris, qu'elle sait suivre les règles de mise en sécurité communes sur la chaussée, et qu'elle a alors le droit de rouler... vous vous rendez bien compte que ces personnes-là qui sont vraiment très mal intentionnées ne s'arrêtent pas à un trottoir, ni à un dos d'âne, ni à un coussin berlinois, et c'est fort dommageable. Je ne reviens pas sur la minute de silence que nous avons faite au début ni sur la prise de parole que je ferai samedi au sujet de cette route qui tue chaque année malheureusement.

Que comptons-nous faire ? Nous n'arrêtons pas de lutter contre ce fléau, contre ce manque de responsabilisation individuelle ; à partir du moment où quelqu'un prend le volant d'un véhicule il est potentiellement une arme par destination si cet individu n'a pas conscience qu'il peut créer des ravages avec son véhicule. Bien sûr, un coussin berlinois ou un dos d'âne peut à un moment donné être un obstacle sur le chemin, mais ne peut en aucun cas être un obstacle à sa prise de conscience individuelle. Bien sûr un radar, les futures caméras, seront des outils supplémentaires à tout ce que nous sommes en

train de faire pour réprimer ceux qui sont vraiment mal intentionnés.

Vous le savez, nous menons sur la commune depuis fort longtemps une campagne en direction des enfants et des jeunes pour justement parler de la sécurité et de la prévention routière, nous récompensons tous nos petits lorsqu'ils sont passés sur notre circuit de prévention routière labellisé sécurité prévention routière au parc Jean-Jacques Rousseau, nous formulons chaque année des projets qui nous permettent d'obtenir des démonstrations de voitures tonneau de la part de la préfecture de police et de la préfecture de Région, des démonstrations de prise de volant avec les lunettes qui rappellent la conduite en état d'ébriété, etc. Vous avez l'habitude de voir tout cela puisque nous menons ces campagnes tous les ans car oui, il faut remettre l'ouvrage sur le métier sempiternellement parce que ces questions conduisent malheureusement à une déresponsabilisation de la part de ceux qui continuent de faire n'importe quoi.

Je rappelle tous les dos d'âne déjà posés qui ne suffisent pas, donc on mise plus sur la vidéosurveillance, on mise plus sur l'éducation, et bien sûr le travail quotidien - vous l'avez vu- des équipes conjointes de police municipale et de police nationale pour sillonner le territoire, vous les avez vus sur Maurice Thorez où on nous a dit que c'étaient des points noirs d'accélération ; nous allons déplacer de temps en temps ces points-là pour surveiller de-ci, de là, avec des êtres humains qualifiés et habilités à mettre des PV. On va continuer notre campagne.

Les problèmes d'élagage : vous le savez, la réglementation en Provence interdit l'élagage annuel des platanes sous peine de colporter la maladie de cet arbre qui est au patrimoine de la Provence, c'est la raison pour laquelle

c'est très compliqué... de la même façon, j'ouvre et je ferme la parenthèse, il nous est maintenant interdit, et c'est très bien, d'utiliser des produits phytosanitaires, et on voit les herbes folles se développer sur les trottoirs, etc. Il est vrai que cela demande donc un entretien beaucoup plus régulier.

Le problème auquel nous sommes confrontés est que par moment de rafale de pluie et de vent les feuilles des platanes se colmatent les unes aux autres et doivent peut-être faire monter les eaux du pluvial qui doivent s'engouffrer de façon différente dans les avaloirs -c'est l'analyse faite par les services techniques municipaux-, et donc sur le traitement des eaux usées. C'est peut-être là que Madame a la difficulté, on parle certainement de la même personne. Nous avons demandé à la régie de l'assainissement de se pencher sur la question avec nos techniciens pour essayer de voir si cette raison technique de montée du pluvial au niveau de la récolte du pluvial et de l'embouchement avec l'assainissement avait pour effet le problème de cette personne qui est venue nous voir. Ce n'est pas que les services ne répondent pas, c'est que c'est un questionnement particulier.

Mme PEPE.- Ils sont plusieurs.

Mme le Maire.- Une personne est venue nous en parler, c'est une question à laquelle il est difficile de répondre du tac au tac. Quand une voiture ne freine plus il faut changer les freins, là ce n'est pas aussi simple. En plus ce sont deux services différents qui doivent s'articuler dans la recherche de la cause et dans l'analyse du phénomène pour essayer d'être sûr d'apporter les bonnes réponses.

Soyez assurée que les services publics cherchent à s'articuler pour apporter la réponse aux usagers le plus rapidement possible.

Concernant le ramassage des feuilles, je rappelle à l'ensemble des citoyens à travers ce Conseil Municipal que toute personne a l'obligation de nettoyer devant chez elle, je pense que cette habitude a été perdue. On est souvent très ému de voir les personnes âgées nettoyer devant chez elles, c'est parce qu'elles suivent la loi, elles ont été habituées à cela et elles sont citoyennes, cela nous fait de la peine parce qu'elles sont âgées mais elles l'ont toujours fait et continuent de le faire. Charge à toutes les autres générations de prendre leur part de responsabilité et de tordre le cou à cette idée « *je paie des impôts donc ce sont les employés communaux qui doivent tout faire* ». Rappelez-vous toujours cette phrase : tout le monde paie le loyer de la maison où il habite, soit il paie un crédit soit un loyer à son bailleur, ce n'est pas pour autant que dans la maison on jette tout par terre et que l'on demande au bailleur de venir nettoyer le sol, là c'est exactement pareil. Il y a une part de responsabilisation individuelle qu'il ne faut pas perdre de vue. Donc on balaie devant chez soi, on ramasse, si tout le monde fait cela sur les trottoirs, les employés perdent moins de temps pour ramasser les feuilles. On va étendre le territoire ailleurs qu'à la rue de la République, nous avons des jeunes employés, notamment un que j'ai vu tout à l'heure que j'ai questionné, qui me dit que y compris si on pouvait fermer les containers de la rue Nationale il perdrait moins de temps à la nettoyer, car depuis un an et demi qu'il est sur ce poste il met de plus en plus de temps pour la nettoyer. Sans compter que parfois des personnes qui habitent là depuis peu de temps jettent les ordures par les fenêtres. Manque de pot, ce jour-là le sachet est resté accroché à la façade de l'immeuble, juste en dessous de l'appartement, donc la personne ne pouvait pas dire que c'était l'autre. Cette responsabilisation individuelle est nécessaire, qui n'enlève pas le travail que doivent faire les services publics, mais si tout le monde y met du sien le service

redeviendra comme avant, si tout le monde démissionne et dit que c'est à l'autre de le faire c'est complètement stupide parce qu'on va vivre des moments de pire en pire.

Pour la responsabilisation je vous renvoie à la charte des bons gestes et de l'environnement que les élus de la majorité ont pris à bras le corps, et avec l'impulsion de notre adjoint à l'environnement ont fait connaître dans les quartiers quasi tous les soirs de la semaine pour mener la discussion avec les habitants pour que cette responsabilisation soit au rendez-vous.

Concernant le bar : j'ai eu une discussion avec les responsables du bar qui me disent qu'effectivement il y a eu quelques fêtes ces derniers temps liées aux deux grandes victoires du grand sportif qui est le frère. Mais il est vrai aussi qu'ils souhaitent voir avec les habitants -ils ont donné les numéros de téléphone, etc.- ils essaient petit à petit de créer des liens avec tout le voisinage pour dire ce qu'ils vont faire, qu'ils vont essayer d'être raisonnables, que si c'est trop fort ils baissent, etc., donc à la Port de Boucaine, l'idée étant de cohabiter de la meilleure façon sans se faire la guerre et en se parlant. C'est en tout cas pour un de ceux qui tiennent le bar.

Pour l'autre c'est plus compliqué, je vous le concède. D'ailleurs je crois que les habitants se sont plaints envers la police, donc la police nationale a fait des rondes et a fait savoir que ce n'était pas vivable.

Concernant l'explication du premier, il nous a dit que depuis les trois semaines où les gilets jaunes opèrent c'est vrai que le chiffre d'affaires baisse un petit peu, et que les horaires se décalent un petit peu. Donc je lui ai dit que je

vais expliquer cela aussi, c'est vrai que les commerces doivent tenir, mais qu'il doit aussi tenir ses engagements de fermer à 22 heures et de faire en sorte que la cohabitation avec les riverains soit respectueuse.

Voilà tout ce que nous avons mis en place depuis que les problèmes existent et que vous soulevez en Conseil Municipal.

Donc ce n'est pas parce que les résultats ne sont parfois pas probants tout de suite que rien n'est fait. Aujourd'hui les habitants sont très exigeants, parfois en démissionnant un peu de leurs propres responsabilités, c'est donc de notre devoir à toutes et tous de rappeler les responsabilités des uns et des autres pour qu'ensemble, là où nous sommes chez nous, nous ne pouvons intervenir au quotidien, nous fassions changer les choses dans le bon sens sans rejeter la faute sur les uns et les autres, mais en s'articulant les uns les autres, en s'unissant pour aller dans le bon sens. En tout cas c'est ce en quoi l'équipe de la majorité appelle l'ensemble des Port de Boucains pour que les problèmes qui surgissent ou qui perdurent trouvent une solution durable, intelligente, et respectueuse de la convivialité à la Port de Boucaine.

M. GIORGETTI.- Le problème de la rue Nationale est un problème que l'on a depuis au moins trente ans. On a investi et fait un petit bâtiment pour mettre les ordures à l'abri avec des containers, les gens se débrouillaient pour déposer les ordures en dehors du bâtiment, et comme c'est une rue très ventée c'est très difficile pour la tenir propre. On a insisté, on a mis des équipes, jusqu'au moment où il a fallu qu'on démolisse le bâtiment qui était entre la Caravelle et la rue Nationale. Il faut presque en permanence -je vais le dire mal- quelqu'un qui leur essuie le derrière ; il y a un manque de citoyenneté et de conscience, je jette, on ramassera ! C'est cet état d'esprit. On

a mené des bagarres terribles sur la rue Nationale, on n'y est pas arrivé, on a essayé beaucoup de choses mais il y a trop de gens qui font des saletés, nous n'avons pas assez de moyens pour laisser quelqu'un en permanence là.

Mme le Maire.- On passe à la quatrième question.

Mme MICHEL.- *« Début 2018 sous le slogan « Monsieur le Président, rendez-nous nos 2 millions », l'assemblée communale s'est adressée officiellement au Président de la République et de lui démontrer que le budget de notre commune est insuffisant pour subvenir aux besoins de la population ».*

Avez-vous obtenu des réponses à cette question que vous aviez posée de façon officielle ?

Je m'adresse également à Evelyne, parce que pour ma culture personnelle je suis abonnée à un journal qui s'appelle le magazine des communes que vous connaissez probablement, j'ai vu paraître un article et j'ai été interpellée, c'est pour cela que je pose la question ce soir ; j'ai vu dans cette gazette des communes Madame Santoru qui prend la parole, en tout cas des propos lui sont rapportés concernant la ville de Port de Bouc avec les propos suivants : à Port de Bouc dans les Bouches du Rhône, Evelyne Santoru, adjointe au maire et conseillère départementale a fait ses comptes, pour 2017 Port de Bouc a bénéficié de plus de 4 millions d'euros, le Conseil Départemental (propos inaudibles) une politique non obligatoire, liés aux surveillances, aux travaux dans les écoles, aux subventions aux associations et autres participations que devrait le Département aux pertes des budgets de la Ville.

Ma question est là : 2 millions ont été récupérés, il y en a 4 qui arrivent... (**Brouhaha**)... j'ai bien compris que ce n'était pas les mêmes instances...

Mme le Maire.- Vous transformez votre question, ça n'a rien à voir. La question que vous avez posée c'est : « *Monsieur le Président, rendez-vous nos deux millions...* », y a-t-il des réponses de ce côté-là ?

Merci de nous faire remarquer qu'étant donné que c'est la « dèche » et que franchement on fait tout pour nous étrangler, les élus que nous sommes sont particulièrement efficaces, et notamment Madame Santoru -je vous remercie de le dire, elle ne le fera pas elle-même- pour aller rechercher auprès des différentes collectivités qui elles aussi en retour de votre argent, de l'argent du peuple français, tout d'abord la TVA que tout le monde paie, et par la suite les différents impôts, parce que la moitié du budget de l'Etat c'est la TVA. Donc cet argent que nous payons nous aussi les Port de Boucains, tous les jours en achetant notre baguette de pain, normalement nous appartient. Or cet argent qui est relevé par l'Etat nous est moins rendu qu'avant. C'est cela la campagne « rendez-vous nos deux millions ». Donc étant donné qu'avec des millions en moins nous avons beaucoup de mal à réaliser les projets pour les accompagner... car vous suivez le budget, tout ce que nous faisons à Port de Bouc est subventionné pour que la part municipale soit la plus réduite possible, c'est cela la mécanique ; parce qu'avec un budget aussi serré il est impossible de travailler seul, seul un partenariat nous permet d'avancer, et quelle que soit l'étiquette politique de ce partenariat la qualité des projets et la qualité de la soutenance des projets font que nous sommes entendus. Voilà notre réponse. C'est le magazine Maires de France ; on a une image -comme si c'était le pôle Nord- de tous les icebergs qui fondent sur lesquels il est écrit : taxe

d'habitation, la DGF, c'est cela les deux millions, ils sont là, la Dotation Globale Forfaitaire de l'Etat qui fond comme neige au soleil ; la taxe d'habitation, l'autonomie, et les libertés locales.

Donc évidemment que le Président qui ne vient même pas au congrès des maires mais qui s'adresse aux maires, ne s'est pas adressé personnellement au maire de Port de Bouc. Par contre, étant entendu que cette campagne qui est une campagne nationale « j'aime ma ville, je la défends »... nous avons écrit « j'aime Port de Bouc, je la défends »... voilà ce que le **Président répond** : « *il faut une dynamique de projet et un partage des contraintes entre l'Etat et les collectivités* ».

Deuxième réponse : « *la France ne serait pas la même sans ses maires, c'est à vous que nos concitoyens s'adressent lorsqu'ils peinent à finir leurs fins de mois, lorsqu'ils ont perdu leur emploi, ou quand hélas une catastrophe naturelle a emporté leur logement* ».

Le premier ministre : « *ce qui anime chacun d'entre vous ce n'est pas l'indemnité, souvent elle est inexistante, elle compense à peine ceux qui d'entre vous se mettent à temps partiel quand ils travaillent. Ce ne sont même pas les honneurs, non, ce qui vous anime c'est au plus profond de votre être, votre engagement politique de servir vos citoyens, d'incarner et de dessiner ce que doit être la commune qui est la vôtre aujourd'hui et demain, de réparer et de trouver les solutions* ». Aide-toi, le ciel t'aidera !

Cela dit, quand on parle d'argent pour la commune il nous parle d'indemnité !

Le Président du Sénat : « *nos concitoyens se montrent directs, parfois même injustes, avec les élus locaux et en*

particulier leur maire. Monsieur le Président Baroin, vous avez visé juste en mettant en avant le hashtag « maCommuneJyTiens ».

Quelqu'un de plus neutre -on terminera par le Président de notre association des maires- Martial Foucault qui est le directeur du Cevipof qui est l'organisme de sondage qui a nationalement montré que plus d'un maire sur deux n'avait pas envie de se représenter pour l'instant aux prochaines élections municipales tant c'est difficile, et comme vient de le dire le Premier Ministre, les maires prennent toute la misère du monde sans avoir les moyens d'y répondre.

Ce directeur dit : *« Les maires doivent répondre à des demandes de citoyens de plus en plus disproportionnées par rapport à leurs compétences et aux moyens de leurs communes »*

Ce n'est pas qu'à Port de Bouc, c'est pour cela que je fais référence au grand magazine qui s'appelle « maires de France », publié par l'association des maires de France.

« Le maire est souvent le réceptacle de colères dont les sources et les enjeux dépassent largement le périmètre municipal ».

Monsieur Orsenna* qui avait été invité au congrès des maires : *« c'est vous que j'ai vu partout en première ligne, vous les maires et leurs équipes, car c'est vous qui tenez la maison France ».* Prix Goncourt, etc.

Je terminerai par notre président, Monsieur Baroin, qui est de votre famille à vous : *« nous sommes des acteurs, nous sommes des progressistes par nature. On a qu'une idée en tête chaque soir en se couchant lorsqu'on est maire, c'est de penser*

à l'amélioration du coin de la rue, du quotidien, du bien-être de ses administrés, c'est cela un maire ».

Donc obligation pour nous tous d'expliquer à celui qui nous gouverne que nous sommes, nous les maires, ce que nous vivons.

Mme MICHEL.- Ce n'était pas la question.

Mme le Maire.- Si, excusez-moi, Madame Michel, je suis en train de vous expliquer qu'il n'y a pas de réponse parce qu'ils ne veulent pas répondre, parce qu'ils ne savent pas ce que nous faisons.

Mme MICHEL.- Je voulais savoir si les deux millions qui avaient été supprimés par Macron avaient été récupérés par des subventions...

Mme le Maire.- Je viens de vous répondre qu'il est hors de question d'imaginer, Madame Michel, que le travail que nous avons toujours réalisé à Port de Bouc -Madame Santoru va répondre- et qui fait qu'à Port de Bouc les subventions, c'est-à-dire les sempiternelles subventions qui nous permettent de faire ce que nous faisons auprès de nos amis partenaires de toutes les collectivités, c'est bien parce qu'elles restent à peu près au niveau où elles étaient, malgré toutes les coupes rases, que nous continuons d'avancer. Madame Santoru met cela en exergue parce qu'au niveau de la Région il n'y a plus rien sur les politiques. Elle va répondre, mais on ne peut pas dire étant donné que l'Etat nous enlève ce n'est pas grave, on regarde ce qu'on a gardé ailleurs, parce que globalement ça descend, et ce n'est pas pour les mêmes fonctions. La Dotation Globale de Fonctionnement c'est pour les associations, on vient d'en parler, c'est pour regarder si on a besoin d'augmenter ou pas le taux d'imposition de la taxe d'habitation tant qu'elle existera,

et c'est pour payer le personnel municipal. Et là on a parlé de tout, parce qu'ensuite il faut une petite partie qui est de plus en plus en augmentation pour les charges courantes de fonctionnement. Donc on ne peut pas prendre une subvention du Département, ou une subvention de la Région, ou même une subvention de l'Etat pour payer le personnel communal, ou pour verser ce que nous avons toujours versé aux associations, ou pour se substituer au taux de la taxe d'habitation.

Donc votre question d'abord n'existe pas, vous la transformez et ce n'est pas très élégant pour la quatrième question, Madame Michel... (*Madame Michel veut prendre la parole*)

Mme le Maire.- Vous n'avez pas la parole.

Mme SANTORU-JOLY.- Madame le Maire l'a bien expliqué, ça n'a rien à voir, ce que vous avez cité dans la gazette des communes ce sont des subventions d'investissement ; là le journaliste a été partial, il a donné juste cela, je faisais la démonstration que si le Département disparaissait, étant donné que ce sont des politiques facultatives, c'est-à-dire voulues depuis que le Département existe, pas que depuis Madame Vassal, depuis tout le temps, l'aide aux communes risquait de disparaître. Déjà que nous avons moins d'argent de par l'Etat par rapport au budget de fonctionnement... mais vous savez que sur le budget de fonctionnement, en plus de ce que vient de dire Madame le Maire, on a une partie d'autofinancement que nous avons d'ailleurs réduite compte tenu de cette diminution, donc il faut bien que l'on trouve quelque part des moyens pour financer nos travaux ; si nous n'avons plus cette aide aux communes on pourra encore moins le faire. Vous savez que souvent nous avons des subventions à hauteur de de 80 %, ça ne fait que 20 % d'autofinancement que l'on peut récupérer par ailleurs.

Donc je faisais la démonstration qu'avec la fusion entre la Métropole et le Département, les municipalités tout comme les associations perdraient beaucoup.

Je sais que vous avez fait cette remarque, je ne remercie jamais la présidente du Département, comme je ne remerciais pas le président du Département de l'époque, Monsieur Guérini, parce que c'est le retour de l'argent des Port de Boucains, et ils se doivent de le répartir dans le cadre de la solidarité départementale, tout comme l'Etat doit le répartir dans le cadre de la solidarité nationale, tout simplement.

Mme le Maire.- J'attire l'attention des élus ; je comprends mieux que parfois dans la population il se dit tout et n'importe quoi ; vous êtes élus, vous avez la responsabilité de bien connaître le budget, vous avez le droit d'être d'accord ou pas, mais vous n'avez pas, entre guillemets le droit de dire n'importe quoi. J'espère que maintenant vous avez bien compris qu'on ne peut pas mettre sur un même plan d'égalité une subvention du Département avec les dotations de l'Etat, ça n'a rien à voir.

En plus votre question était plus intelligemment posée au départ, parce qu'en voulant faire une démonstration ça montre que vous ne comprenez rien au budget, c'est malheureux.

Je voulais juste rapporter quelques informations, c'est Monsieur Fourneyron qui voulait vous les donner mais on me dit qu'il n'arrive pas à se libérer ; ce n'est pas corrélé mais je sais que vous avez besoin d'avoir ces informations.

Entre l'année 2017 et l'année 2018 il y a eu deux établissements de la ville de Port de Bouc qui ont fermé pendant quinze jours sur injonction de la police, et donc traduction débit de boisson, épicerie de nuit, etc.

Trois ont fermé un mois, une a fermé deux mois, deux ont fermé trois mois ; résultat, sur les neuf, une a eu une fermeture définitive sur les cinq établissements concernés par ces neuf mesures de fermeture.

Depuis que les services de police renforcés grâce à nos pétitions, sont sur le territoire, plus un travail renforcé avec les services de la sous-préfecture, les demandes de la police sont instruites en temps et en heure, et le travail est fait en ce qui concerne les bruits nocturnes, en ce qui concerne tout ce que Madame Pèpe a énuméré.

Par honnêteté intellectuelle je ne m'octroie pas cela, parce que vous me demandez qu'est-ce que vous comptez faire, vous ? La seule chose que nous, municipalité, faisons, c'est que nous créons les conditions pour que nos partenaires travaillent le plus possible ensemble sur les problématiques que nous leur faisons remonter, le maire n'est pas le chef de la police nationale, et à aucun moment le maire ne se substituera au sous-préfet.

Mme PEPE.- Je leur ai bien précisé quand je les ai rencontrés que ce n'était pas de votre compétence..

Mme le Maire.- Je ne dis pas ce que vous avez dit ou quoi que ce soit, j'explique que quand vous avez posé la question, que faites-vous, je ne me suis pas permis de le dire, et comme Monsieur Fourneyron ne peut pas se libérer et que c'est le technicien qui est chargé de la relation sur la sécurité, la prévention, la délinquance, avec tous les services de police, il a fait un petit état des lieux du travail des services concernés par ces questions. Le travail que nous faisons c'est de faire remonter les plaintes des citoyens.

Là aussi, le temps qui s'écoule entre le moment où les citoyens subissent et le moment où les forces de police, le

sous-préfet, aient déclaré la fermeture temporaire de l'établissement avec ensuite un suivi, c'est un temps que nous ne maîtrisons pas. C'est important de l'expliquer à nos concitoyens parce que ce n'est pas le maire qui fait fermer, il n'y a même plus de signature du maire, il y a juste l'information, et cela sur sa commune, mes amis, c'est de pire en pire ; de la même façon que l'installation d'une épicerie de nuit c'est sur décision préfectorale, les gens s'installent, c'est bien si je le sais, excusez-nous du peu !

C'est pour cela que je prenais le temps, parce que je peux entendre que l'opposition puisse être suspicieuse sur ce que peut dire la majorité, mais c'est pour cela que je prenais le temps de vous lire ce que les vôtres peuvent dire aussi, pour montrer que c'est un problème de tous, c'est national, d'en faire un crédo local n'attise que les extrêmes et radicalise les pensées. Or nous sommes ici des Républicains avec un grand R, où nous voulons faire vivre la démocratie à la française, nous avons tous notre responsabilité à porter que de parler vrai.

Donc lisez aussi cela, comme cela nous aurons des lectures communes. Je lis aussi parfois le Figaro, sur les conseils d'une amie qui me dit que c'est aussi bien, parfois mieux, que le monde diplomatique, donc je varie mes lectures. J'ai du mal à le croire, mais je suis en train d'essayer de me cultiver dans ce sens-là, et c'est important parce que vous vous doutez bien que mon quotidien c'est l'Humanité.

Mais cela dit, le moment est important. Le peuple n'a jamais autant souffert que ces derniers temps, tout le peuple, que l'on parle des personnes les plus en difficulté, que l'on parle des personnes les plus en marge de la société, en passant par les gens qui travaillent avec des petits salaires, en passant par les couches moyennes, les infirmières, les ambulanciers, les enseignants, en montant vers les avocats, les

policiers, toutes les couches de notre société souffrent aujourd'hui. Il en va de notre responsabilité de savoir l'écouter, et c'est la raison pour laquelle nous avons mis en place des cahiers de doléances, car une municipalité ne peut pas se substituer à l'Etat, mais si on nous considère être les premiers de « corvée » ça veut bien dire que nous sommes des laborieux, ça veut bien dire que les habitantes et les habitants avec lesquels nous vivons, car nous vivons nous, les élus locaux, dans les villes dans lesquelles nous sommes élus, nous partageons une même réalité ; quand la ville respire bien, qu'elle fait la fête, nous sommes tous heureux, quand la ville a des difficultés nous sommes tous malheureux et inquiets. Ce n'est pas le cas de ceux qui vivent dans une tour dorée, qui ont été portés au pouvoir malheureusement par l'abstention, et malheureusement pour éviter le pire, on est tous d'accord là-dessus. Donc aujourd'hui plus qu'hier... je ne veux pas être moralisatrice, mais nous portons la responsabilité de nos actes car oui, nous sommes tous des politiques, et si les gilets jaunes ou d'autres renvoient tous les politiques dos à dos c'est parce que finalement ce que certains font à un plus haut niveau nous éclabousse nous qui sommes au quotidien... je remercie Monsieur le Premier Ministre de dire que... moi, depuis bientôt quatorze ans que je suis maire, je n'ai aucune revalorisation de mon indemnité, et en quatorze ans de carrière enseignante je ne vous dis pas combien j'ai perdu, car je suis normalement maintenant professeur hors classe dans ma carrière qui a évolué lentement.

C'est donc proprement un moment de grandes, grandes, grandes prises de responsabilités de chacun d'entre-nous.

Je peux comprendre que quand on ne gère pas une commune on n'a pas non plus toute la compétence et c'est normal, il n'y a pas de souci. Cela dit, il faut poser les questions pour

savoir. Poser des questions accusatrices, c'est autre chose, les sous-entendus, c'est autre chose. Donc j'espère que l'explication qui a été portée ne vous rassure pas parce que personne n'est rassuré, mais vous explique qu'une subvention n'est pas interchangeable avec une dotation.

Je vous propose de vous donner une bonne nouvelle parce qu'on en a besoin, après la bonne nouvelle de l'implantation de l'entreprise sur la zone industrielle de la Grand Colle incessamment sous peu avec signature demain. Je vous avais parlé de cette envie que nous avons d'accompagner des installations de commerces sur la Respelido qui est en train de bien renaître comme son nom l'indique, avec des Port de Boucains attachés à leur ville qui ouvrent des commerces. Cela dit, comme vous le savez, c'est aussi très compliqué pour eux, car que l'on soit commerçant, artisan, ou chef de petite et moyenne entreprise, on n'est pas du tout dans la même famille que la famille de Monsieur Macron. Donc la Ville de Port de Bouc, par la politique des loyers très modiques, voulait aller encore plus loin, n'est-ce pas, Christian, tu veux donner la bonne nouvelle ?

M. TORRES.- Une mercerie va ouvrir à la Respelido, elle a eu l'accord bancaire hier, plus l'accord du pôle de Martigues Initiative, Emploi, comme quoi nous sommes aussi protégés, et c'est très bien.

Nous aurons aussi un marchand de fruits et légumes Port de Boucain aussi, et le traiteur à côté du boucher ouvre aussi dans très peu de temps. Il ne reste plus que le local où il y a un petit souci avec la fleuriste (inaudible)... il n'a pas voulu accepter son offre et on décidera en temps voulu. Il ne reste plus que la banque.

Mme le Maire.- Nous avons quelques demandes en attente.

La municipalité n'a aucune compétence en direction du commerce, par contre la politique volontariste que nous menons c'est de rénover la Respélido après les fêtes pour ne pas gêner ce moment des fêtes, et aussi de pratiquer une politique de bas loyers et d'accompagnement très renforcé pour que les initiatives individuelles trouvent réussite.

J'aurai des dossiers à vous faire suivre mais plutôt en janvier puisqu'on a reçu un certain nombre d'informations, mais il nous faut tout vérifier. On mettra cela à l'ordre du jour du prochain Conseil Municipal.

Mme PEPE.- Juste un petit clin d'œil par rapport au Conseil Municipal. Ce soir, Monsieur et Madame Escavi n'ont pas pu venir, mais je voulais quand même saluer ces deux personnes qui sont toujours venues au Conseil Municipal ; ce sont des figures de Port de Bouc, ce soir je suis un peu triste qu'ils n'y participent pas, et surtout qu'ils quittent la ville, je voudrais qu'on les salue parce que même si on ne partage pas les mêmes idées on salue leur assiduité au Conseil Municipal..
(Brouhaha)...

Ce sont deux figures de Port de Bouc qui partent, je voudrais les saluer avec vous ce soir.

Mme le Maire.- C'est très bien.

Sur ce je vous souhaite à toutes et tous de bonnes fêtes de fin d'année, un bon bout d'an, et à l'an que ven.

La séance est levée à 19 h 30